



## Soutenir les moins capables tout au long de l'ATPC et au-delà

Jamie Myers (Institute of Development Studies), Louise Maule (UNICEF), Michael Gnilo (UNICEF), Robert Chambers (Institute of Development Studies) et Sue Cavill (Consultante indépendante).

Depuis sa conception en 1999, l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) s'est propagé dans plus de 60 pays et a permis à des millions de personnes à travers le globe de vivre dans des communautés ayant mis fin à la défécation à l'air libre (FDAL). L'approche se démarque de la programmation de l'assainissement à base de subvention qui débouche souvent sur une adoption inégale et sur une utilisation partielle des toilettes. L'ATPC a permis aux communautés de s'approprier le processus et de travailler collectivement à l'obtention du statut FDAL. Toutefois, depuis sa mise en œuvre à l'échelle, un certain nombre de problèmes sont apparus. Les données émergentes suggèrent qu'il est nécessaire de mieux épauler les personnes les plus défavorisées avec des installations sanitaires accessibles et durables.

Cette note d'apprentissage présente les principes émergents et les points d'action pour renforcer le soutien intra-communautaire et introduire des mécanismes d'appui extérieur pour les personnes les moins capables lorsque c'est nécessaire et approprié. C'est l'un des nombreux fruits d'un atelier de la région Asie organisé aux Philippines par la CLTS Knowledge Hub et l'UNICEF du 24 au 28 mai 2017. Le lecteur trouvera d'autres ressources sur : [www.communityledtotalsanitation.org/resource/supporting-least-able-throughout-and-beyond-clts](http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/supporting-least-able-throughout-and-beyond-clts)

### Pourquoi maintenant ?

À l'ère des Objectifs de développement durable, nous devons « d'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». Cet accord mondial signifie que nous ne pouvons plus nous focaliser sur des victoires faciles mais nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Les latrines construites par les plus pauvres et les plus vulnérables courent plus de risque de s'effondrer, d'être mal entretenues et insalubres. Plusieurs études de durabilité ont montré que la régression est un risque sérieux et qu'elle est la plus probable chez les personnes les moins capables de construire et d'entretenir des installations sanitaires par leurs propres moyens (Cavill et coll., 2015).

Les politiques nationales d'assainissement, surtout dans certains pays asiatiques, appliquent des normes élevées pour les modèles de latrine qui sont souvent hors de portée économique et très difficiles à

construire pour les personnes les moins capables.

Ces politiques ont aussi donné lieu à la construction de toilettes qui nécessitent des services de vidange et autres.

Lorsque l'ATPC a été mis à l'échelle, la mise en œuvre s'est propagée à des communautés qui ne réunissent pas toujours les conditions favorables énumérées dans le manuel de l'ATPC (Kar avec Chambers, 2008). Parmi celles-ci figurent :

- *Des environnements difficiles* : nappes phréatiques élevées, communautés côtières, sols rocaillieux ou sablonneux, zones en butte aux inondations.
- *Des difficultés sociales* : communautés hétérogènes, où il existe plusieurs castes, confessions religieuses et classes. Communautés en situation de conflit avec un faible capital social.
- *Défis institutionnels* : les ressources humaines ne sont pas toujours suffisamment solides pour assurer un niveau de facilitation suffisant pour permettre le pré-déclenchement, le déclenchement et le suivi de l'ATPC et atteindre des résultats d'assainissement durables pour tous à l'échelle.



Les moins capables	Ceux qui risquent d'être défavorisés et les moins capables de produire des installations sanitaires durables et accessibles pour eux-mêmes. Il peut s'agir, par exemple, de ceux qui vivent dans des zones vulnérables, des personnes souffrant d'un handicap, des groupes socialement marginalisés ou des personnes pauvres en ressources (argent et biens matériels).
Soutien	Un soutien est utilisé par opposition à une subvention afin d'inclure une gamme d'options plus large, y compris des conseils ou une assistance technique ; un accès facilité à des ressources foncières/spatiales/communales. C'est un soutien plus vaste qu'une simple subvention qui se borne souvent à un appui matériel ou financier extérieur sans participation véritable de la communauté.

Tableau 1 : Terminologie and explication des notions de *moins capables* et de *soutien*

Dans de telles conditions défavorables, nous ne pouvons pas présumer qu'un soutien intra-communautaire spontané se produise ni que les ressources communautaires disponibles seront toujours suffisantes pour surmonter les problèmes d'assainissement.

## Types de soutien

La distinction entre le soutien interne et externe n'est pas toujours très nette et certains mécanismes peuvent être proposés à la fois par des instruments intracommunautaires et un appui extérieur. Il existe toutefois deux grandes catégories de soutien :

1. *La facilitation et le renforcement* du soutien intracommunautaire, y compris : de la main-d'œuvre gratuite ; une aide technique de la part d'ouvriers qualifiés ; la collecte et la fourniture de matériaux localement disponibles ; la fourniture de matériaux achetés ; des prêts et subventions issus de l'épargne communale, des groupes d'épargne ou d'individus plus aisés ; la mobilisation de dons en espèces ou en nature ; et la négociation de permis d'utiliser un espace.

2. *La fourniture d'un appui extérieur* tel que des prestataires de services contractualisés, des coupons, des remises aux consommateurs chez les fournisseurs, des transferts monétaires conditionnels, des crédits subventionnés ou une aide aux transports.

Les deux catégories de soutien ont été intégrées dans le cycle menant à l'obtention du statut FDAL et sont utilisées pour préserver et renforcer les gains post-FDAL. Même s'il existe certains recoupements, la première est axée sur le soutien intracommunautaire et la seconde sur un soutien extérieur à la communauté.

## Problèmes et préoccupations

Nous devons faire en sorte de ne pas fragiliser les principes initiaux de l'ATPC tels que la prise de décisions impulsée par les communautés et les solutions locales, qui privilégient les gens et non le matériel, les changements de comportement et non les programmes de construction et des améliorations totales et non partielles. Par ailleurs, nous ne devons pas compromettre la redevabilité, le leadership et l'appropriation par les pouvoirs publics.

Il n'existe pas de consensus marqué sur la question de savoir si un soutien extérieur peut être introduit avant une initiative FDAL d'une manière qui ne perturbe pas l'élan visant à atteindre le statut FDAL. Toutefois, nous devons nous demander sérieusement s'il existe un argument pour ne pas précipiter l'exécution d'un programme FDAL et apporter un

soutien aux ménages les plus défavorisés/les moins capables dans un souci de durabilité et d'inclusion. Le recours à des approches participatives impulsées par la communauté pour identifier ceux qui ont besoin d'un soutien peut être gourmand en ressources humaines – la mise à l'échelle avec ce genre d'approche nécessiterait la mobilisation des acteurs publics locaux qui n'auront peut-être pas les compétences, le temps ou les ressources pour l'appuyer.

Il existe une myriade de données qui suggèrent quel est le meilleur moment et quelle façon d'introduire un soutien ciblant les moins capables est la plus rentable et ne risque pas de perturber les processus d'entraide communautaire.

Il convient d'étudier attentivement le compromis entre la garantie du droit humain à l'assainissement pour les moins capables et le risque d'encourager ceux qui n'agissent pas pour eux-mêmes. Les situations où la demande en services d'assainissement est manifeste mais inabordable doivent être évaluées avec soin et au cas par cas.

Ce point est particulièrement important dans le contexte d'une utilisation élevée de toilettes non améliorées et de faibles taux de défécation à l'air libre – quand ceux qui continuent de pratiquer la défécation en plein air relèveront probablement de la catégorie des moins capables. Un autre contexte serait les communautés en butte aux catastrophes ou en situation d'après-conflit ou de post-urgence, lorsque des populations tout entières ont perdu leurs latrines, leurs foyers et leurs moyens de subsistance et ont probablement besoin de tout un arsenal de soutien extérieur.

Dans de tels cas, les mécanismes de soutien extérieur devraient tout de même veiller à ce que les communautés locales fassent preuve de prise de décisions et de leadership (c.-à-d. qu'elles ne régressent pas à des solutions impulsées par l'offre et imposées par l'extérieur).



Toilettes construites par un homme handicapé et sa famille dans un village en périphérie de Tacloban, aux Philippines.  
Photo : Jamie Myers

## Principes émergents

### 1. Faire en sorte que les moins capables soient systématiquement inclus à tous les stades du processus

Soyez clairs à propos de la reconnaissance, la participation et la consultation des moins capables dans les processus ATPC et dans le suivi post-FDAL et de la durabilité du statut. Assurez-vous que leurs voix soient entendues et que leurs compétences et leurs capacités soient reconnues et appréciées – selon le principe « rien sur nous, sans nous ».

### 2. Renforcer l'équité et l'inclusion dans le milieu propice au secteur

Assurez-vous que l'équité et l'inclusion soient incorporées dans toutes les politiques, stratégies, lignes directrices et les supports de formation publics et organisationnels à l'échelle du secteur, y compris les supports de formation ATPC et les protocoles de vérification FDAL. Assurez la promotion et l'utilisation de cadres politiques qui prodiguent des conseils et confèrent de la souplesse aux acteurs locaux pour identifier et toucher les moins capables.

### 3. Reconnaître que les pouvoirs publics sont le premier porteur d'obligations

Les efforts déployés pour renforcer l'inclusion des moins capables devraient soutenir et responsabiliser ce rôle, y compris la responsabilité des pouvoirs publics pour diriger, piloter, réglementer et surveiller et pour l'harmonisation des approches sectorielles. Lorsque des décisions sont prises concernant le soutien des moins capables, elles devraient être fondées sur la consultation et s'aligner sur les systèmes et politiques des pouvoirs publics.

### 4. Viser l'échelle – et évaluer avec soin les compromis

Toutes les approches devraient être conçues à l'échelle, ce qui oblige les responsables de programmes et de politiques à étudier avec soin le coût, la simplicité et l'efficacité potentielle de la mise en œuvre à grande échelle. Testez les approches, mais d'une façon qui tienne compte des défis que représente la mise à l'échelle. Sachez reconnaître qu'il y a peu de chance de disposer d'un soutien et d'une facilitation de qualité dans toutes les régions.

### 5. Reconnaître qu'il n'existe pas de solution universelle

Différents contextes nécessiteront un panachage de solutions. Il est rare qu'il existe une approche unique parfaite ou un mécanisme d'aide infaillible capable d'améliorer l'équité et l'inclusion des processus d'amélioration de l'hygiène et l'assainissement. Évitez de réduire les efforts d'équité et d'inclusion à une poignée seulement de catégories hautement visibles (comme les personnes souffrant d'un handicap) ou d'utiliser des critères trop restrictifs qui brident la reconnaissance de la nature diverse et variée de ceux qui sont les moins capables dans différents contextes et à différents moments.

### 6. Célébrer le statut FDAL et admettre que ce n'est pas la fin du processus

Les Objectifs de développement durable visent un assainissement géré de façon sûre. Les processus post-FDAL ont donc besoin de commencer à faire évoluer les communautés, y compris les moins capables, vers

un assainissement géré de façon sûre. À lui seul, il se peut que l'ATPC ne puisse pas y parvenir. Certaines mesures au niveau communautaire pourront être prises mais ce problème pourrait aussi nécessiter un dialogue avec les prestataires de services et des investissements à plus grande échelle (au niveau du district/municipal). Les moins capables auront probablement plus de difficultés pour développer des installations sanitaires gérées de façon sûre ou pour accéder à des services qui disposent de ces aménagements.

### 7. Un soutien local aux personnes les moins capables partout où c'est possible

Que le soutien provienne de l'intérieur ou de l'extérieur, les programmes communautaires ont besoin de rester pilotés par la demande. Le soutien local est le moins susceptible de perturber et de fragiliser les processus communautaires. Lorsque les communautés et les autorités villageoises fournissent un soutien aux personnes les moins capables (sous forme de main-d'œuvre et/ou de matériaux gratuits), le ciblage a plus de chance d'être précis et le niveau de soutien, d'être approprié. Lorsque des parties prenantes de l'extérieur ou de niveau supérieur procurent un soutien, les décisions locales concernant le ciblage ainsi que le type et le niveau de soutien requis sont aussi jugés plus susceptibles d'améliorer les résultats et la durabilité du projet.

### 8. Promouvoir des résultats régionaux qui sauvegardent une portée universelle

Rehausser les résultats communautaires à tout un secteur (p. ex. une municipalité ou un district tout entier) exige une planification plus stratégique et une prise en compte rigoureuse des différents contextes grâce à laquelle les divers problèmes (sociaux, politiques, économiques, physiques, environnementaux) sont reconnus et traités – en évitant le risque que les « fruits prêts à cueillir » soient ciblés alors que les personnes les moins capables et les plus difficiles à toucher sont laissées de côté.

### 9. Fournir des conseils techniques simples pour garantir un assainissement pour tous

Le processus ATPC devrait encourager les innovations communautaires (en matière de modèles et de développement de toilettes) mais il faudra peut-être un soutien sous forme de renforcement des capacités pour permettre aux communautés de comprendre les options techniques pertinentes, notamment par rapport à l'accessibilité pour les personnes souffrant d'un handicap et à mobilité réduite et dans les milieux physiques difficiles. Le renforcement des capacités concernant ces options techniques sera aussi précieux pour les maçons et les fournisseurs et pour ceux qui sont concernés par la gestion des boues fécales.

### 10. Inclure d'autres critères dans les processus de vérification et de suivi du statut FDAL

Il faut mettre au point des critères d'équité et d'inclusion en matière de vérification et de suivi FDAL et post-FDAL pour déterminer si les moins capables ont été touchés par les processus ATPC et s'ils ont réussi à mettre un terme à la défécation en plein air et à développer des installations sanitaires améliorées et de meilleurs comportements d'hygiène.



## Points d'action

- **Politiques et conseils** : Les politiques et les lignes directrices nationales et organisationnelles concernant les programmes d'assainissement total/ATPC/FDAL devraient être passées en revue sous l'optique de l'équité et l'inclusion – des protocoles révisés et des outils complémentaires (supports de formation, manuels du facilitateur, directives de vérification et critères/liste de contrôle) devraient être élaborés (sous forme de nouvelle édition ou d'annexe) et diffusés.
- **Renforcement des capacités** : Les adaptations apportées aux politiques et lignes directrices doivent être associées à une formation permettant de réorienter le personnel, y compris les formateurs et les exécutants en place.
- **Suivi** : Réaliser des audits d'équité et de durabilité dans les zones déclarées précédemment FDAL.
- **Partenariats** : Faire appel aux conseils et au soutien de personnes extérieures au secteur de l'EAH. Dans la mesure du possible, s'associer avec des groupes existants qui représentent des groupes défavorisés ou inclure les personnes moins capables dans tous les aspects du cycle de programme.
- **Apprentissage par l'action** : La recherche orientée sur l'action devrait servir à combler les manques de connaissances faisant cruellement défaut. Se concentrer sur différentes approches couronnées de succès pour identifier les personnes les moins capables, comprendre les défis que posent la participation et l'inclusion à chaque étape du processus ATPC/post-FDAL et les problèmes associés au maintien d'installations sanitaires hygiéniques.
- **Acquisition et partage des connaissances** : Documenter les exemples de « déviants positifs » qui ont incorporé l'inclusion dans les processus ATPC ou introduit des modèles de soutien extérieur. Une première démarche utile pourrait être de cartographier les différentes approches à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les pouvoirs publics et les partenaires devraient faciliter les échanges d'apprentissage verticaux et horizontaux afin de tirer des enseignements de ces exemples en veillant à ce que l'opinion des personnes les moins capables et des exécutants sur le terrain puissent influencer l'élaboration des politiques et des orientations.

Tenir compte des préoccupations, relever les défis et acter les points identifiés ci-dessus sont des moyens efficaces de commencer à améliorer les pratiques actuelles. Faire en sorte que les procédures restent simples, décentraliser les responsabilités et renforcer les approches participatives devraient permettre d'alléger le fardeau administratif et contribuer à l'objectif d'échelle. Donner la priorité à ceux qui sont les moins capables devrait être un moyen efficace d'atteindre les résultats souhaités : par la promotion de l'inclusion et de la solidarité sociale de façon à ce que les communautés elles-mêmes accordent plus de soutien, en réduisant le besoin d'interventions extérieures et en valorisant l'équité et la durabilité. Lorsque cela se révèle impossible, un soutien extérieur pourra s'avérer nécessaire, toutefois il convient de toujours s'efforcer d'avoir recours à des mécanismes communautaires pour décider de ce soutien et le mettre en œuvre. En mettant les moins capables au cœur des processus ATPC, on obtient une solution gagnante sur tous les plans : tant du point de vue de l'équité et la durabilité, que des programmes, des facilitateurs et des communautés.

Ce que nous présentons ici n'est que le début d'un processus de longue haleine. Cette note d'apprentissage souligne certains des points clés qui méritent d'être étudiés plus à fond, de faire l'objet de recherches et de débats dans l'ensemble du secteur. Nous espérons que cet échange pourra se poursuivre avec tous ceux qui travaillent à la réalisation d'un accès universel à un assainissement durable.

## Références

- Cavill, S. avec Chambers, R. et Vernon, N. (2015) « LATPC peut-il être durable : État des lieux », Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions Numéro 4, Brighton : IDS
- Kar, K. avec Chambers, R. (2008) Manuel de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté, Brighton et Londres : IDS et Plan International
- UNICEF (2014) Evaluation of the WASH Sector Strategy "Community Approaches to Total Sanitation" (CATS), UNICEF

Citation correcte : Myers, J., Maule, L., Gnilo, M., Chambers, R. et Cavill, S. (2017) « Soutenir les moins capables tout au long de l'ATPC et au-delà », Note d'apprentissage 3 de la CLTS Knowledge Hub Brighton : IDS

Première édition en 2017

© Institute of Development Studies 2016. Certains droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteur.

ISBN 978-1-78118-397-7

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter : CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni  
Tél : +44 (0)1273 606261  
Courriel : CLTS@ids.ac.uk  
Web : <http://www.communityledtotalsanitation.org>

Cette série fait l'objet d'une licence de type BY-NC-ND 3.0 Unported de Creative Commons (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>).

*Attribution (BY)* : Vous devez attribuer les travaux de la façon spécifiée par l'auteur ou le détenteur de la licence.

*Non commercial (NC)* : Vous ne pouvez pas utiliser ces travaux à des fins commerciales.

*No Derivative Works (ND)* : Vous ne pouvez pas modifier, transférer ou compléter ces travaux.

Les utilisateurs ont le droit de copier, distribuer, afficher, traduire ou mettre en scène ces travaux sans autorisation écrite. En cas de réutilisation ou de distribution, vous devez indiquer clairement aux tiers les conditions de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de l'ATPC ([www.communityledtotalsanitation.org](http://www.communityledtotalsanitation.org)) et d'envoyer un exemplaire de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante : CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni (CLTS@ids.ac.uk).



Le présent document a été financé par l'Agence suédoise pour le développement international, SIDA. La SIDA ne partage pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement aux auteurs.

